



## Feuille de Match

Championnat Régional Féminin  
par Équipe des Clubs - BretagneFédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP  
13, rue Trigrance - 13002 MARSEILLELigue Bretagne Pétanque & Jeu Provençal  
2, rue Jean-Claude Jegat - 56300 PONTIVY

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette, Triplette &amp; Tir = 4 pts

FFPJP - Ligue de Bretagne

Division : CRC FÉMININ

Groupe : A

Date : 16/09/2018

Lieu : LE RELECQ-KERHON

A Equipe n° :

Club : GOUESNOU

## CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
MORVAN BERNARD	2900065

B Equipe n° :

Club : KERHONNE PETANQUE

## CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
HOAL Gilles	02905742

## A Composition Equipe A

NOM + Prénom	n° licence	*
GUIVARCH SYLVIE	2906337	
SESSON MONIQUE	2904611	
KERLOGOT LYDIA	2905340	
LE COQ JOSIANE	2901927	
LE HIR AURELIE	2909334	
PERAN RACHEL	2905980	

## B Composition Equipe B

n°	NOM + Prénom	n° licence	*
1	lespagnol virginie	02903440	
4	SENE Nadine	02903662	
5	Hall Nathalie	02903171	
6	Debratne Julie	02907962	
7	CORRE SYLVIE	02906584	
8			

\* contrôle licences sur le fichier excel fourni par la Ligue Bretagne. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

\* Si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité Régional de Bretagne

## DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence
SENE Nelly	02901975

## ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence
LARREUR Yvon	0290006

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48 h. au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

## Commission du Comité Régional Bretagne PJP - Championnat régional des Clubs

Président :	CD35	Joseph DERENNES	06 37 02 97 23 - j.derennes@petanque.fr
Suppléants :	CD29	Patrice NÉDÉLEC	06 98 86 49 43 - nedelec.patrice29@free.fr
	CD56	Régis STEPHANT	06 85 61 743 38 - postmaster@petanque-morbihan
	CD22	Étienne SYMONEAUX	06 74 49 29 73 - etienne.symoneaux@gmail.com



ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

**A** Club de: GOUESNOU **A**

**B** Club de: KEROUARZ PETANQUE **B**

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	GOUVARCH SYLVIE	13	2-0
2	PERAN RACHEL	4	0-0
3	SESSON MONIQUE	13	2-0
4	LE COQ JOSIANE	13	2-0
Sous TOTAL PTS >			6

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	Hall Nathalie	12	0-0
2	SENE Madine	13	0-2
3	CORRE SYLVIE	7	0-0
4	Lespagnol Virginie	7	0-0
Sous TOTAL PTS >			2

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	PERAN RACHEL	9	0-0
2	FERLOGOT LYDIA		
1	SESSON MONIQUE	3	0-0
2	LE HIR BURELIE		
Sous TOTAL PTS >			0

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	Lespagnol Virginie	13	0-4
2	Dechate Julie		
1	SENE Madine	13	0-4
2	Hall Nathalie		
Sous TOTAL PTS >			8

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	GOUVARCH SYLVIE		
2	FERLOGOT SYLVIA	8	10
3	LE COQ JOSIANE		
Sous TOTAL PTS >			10

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	Hall Nathalie		
2	SENE Madine	13	0-4
3	Lespagnol Virginie		
Sous TOTAL PTS >			14



TIR de PRÉCISION			
1	PERAN RACHEL	10	4-0
Sous TOTAL PTS >			4

TIR de PRÉCISION			
1	Dechate Julie	9	0-4
Sous TOTAL PTS >			4

Équipe > **A** TOTAL GÉNÉRAL PTS > 10

Équipe > **B** TOTAL GÉNÉRAL PTS > 14

Gagnante : Equipe B n° du Club de KEROUARZ Bretagne Match Nul   
 Perdante : Equipe A n° du Club de GOUESNOU

Signature Capitaine Equipe A  Signature de l'Arbitre LARREUR YVES Signature Capitaine Equipe B 

Réserves :

**En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)**  
 En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé dans les 48 heures au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée

Dès le lendemain, le club organisateur adresse par courrier les feuilles de matches au référent CRC-F, à savoir :  
 Patrice NEDELEC - 2, rue Léon Blum - 29150 CHATEAULIN



Championnat Régional Féminin par Équipe des Clubs  
FEUILLE de MATCH - TIR de PRÉCISION



FFPJP - Ligue de Bretagne - Comité 22 PJP		Atelier 1		Atelier 2		Atelier 3		Atelier 4		Atelier 5	
Division: CRC FÉMININ		Boule cible seule		Boule cible derrière le but		Boule cible entre 2 boules		Boule cible à la sautée		But seul	
Groupe: A											
Date: 16/03/2018		6 m 7 m 8 m 9 m		6 m 7 m 8 m 9 m		6 m 7 m 8 m 9 m		6 m 7 m 8 m 9 m		6 m 7 m 8 m 9 m	
Lieu: LE RELECQ-KERHUON		0 0 0 0		0 0 3 3		0 1 3 0		0 0 0 0		0 0 0 0	
A Club: GOUESNOU		0 0 0 0		5 3 0		0 0 0 0		0 0 0 0		0 0 0 0	
B Club: KERHUONNÉ PÉTANQUE		5 pts = Carreau 3 pts = boule sortie 1 pt = boule touchée 0 pt = bille manquée		5 pts = Carreau 3 pts = boule sortie 1 pt = boule touchée 0 pt = bille manquée		5 pts = Carreau 3 pts = boule sortie 1 pt = boule touchée 0 pt = bille manquée		5 pts = Carreau 3 pts = boule sortie 1 pt = boule touchée 0 pt = bille manquée		5 pts = but sorti 3 pts = but touché 0 pt = but manqué	
Club		Nom & Prénom		Total							
A Joueuse: PERAN Rachel				10							
B Joueuse: Dechatre Julie				9							
<p><b>Résumé du déroulement du tir de précision</b> L'ordre de passage est fait par tirage au sort (pièce). La joueuse qui gagne le toast choisi si elle commence ou non le tir. Chaque joueuse tire une boule par distance / atelier de 1 à 5 (soit 4 boules par atelier et donc 20 boules au total de l'épreuve). Les joueuses tirent l'une après l'autre depuis la figure 1 à 6 mètres, jusqu'à la figure 5 à 9 mètres. La joueuse a 30 secondes par boule. Le tir sera considéré comme valable si l'impact est dans le cercle de tir de 1 m. Si le cercle est mordu, le tir est considéré comme nul. La boule cible doit être touchée en première. Boules cibles &amp; obstacles : Ø 74 mm, 700 gr, lisses Cibles de couleur claire, obstacles de couleur foncée. But cible &amp; obstacle : Ø 30 mm, 10 gr, en bois et clairs.</p>											
Attribution des points - Ateliers / Figures 1-2-3 - 4											
5 pts		La boule cible sort du cercle et la boule de tir reste dans le cercle		Aucun obstacle ne doit bouger							
3 pts		La boule cible et la boule de tir sortent du cercle		Aucun obstacle ne doit bouger							
1 pts		La boule cible touchée reste dans le cercle Si un obstacle bouge au retour, boule noire touchée après que la boule cible a été frappée									
0 pt		Impact hors du cercle de tir, non respect du cercle de lancer		Obstacle touché en premier							
Attribution des points - Atelier / Figure 5											
5 pts		But sorti du cercle de tir									
3 pts		But touché : le but est considéré comme frappé s'il quitte son logement initial									
0 pt		But non touché et/ou impact hors du cercle de tir et/ou non respect du cercle de lancer									





# Feuille de Match



## Championnat Régional Féminin par Équipe des Clubs - Bretagne



Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP  
13, rue Trigrance - 13002 MARSEILLE

Ligue Bretagne Pétanque & Jeu Provençal  
2, rue Jean-Claude Jegat - 56300 PONTIVY

**Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette, Triplette & Tir = 4 pts**

FFPJP - Ligue de Bretagne

Division :  
CRC FÉMININ

Groupe : A

Date : 16/09/2018

Lieu : LE RÉLECQ-KERHUN

**A** Equipe n° :

Club : TRENEVEN

### CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
Poulichet Helene	02910792

**A** Composition Equipe **A**

NOM + Prénom	n° licence	*
CALVAR Caroline	02905107	
Gourlay Lenaig	02910257	
Huiban Gueneile	02911773	
MONVOISIN Karine	02911449	
Poulichet Héléne	02910792	

**B** Equipe n° :

Club : LANBALLE

### CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
HELLIO Lydia	02234101

**B** Composition Equipe **B**

n°	NOM + Prénom	n° licence	*
1	HELLIO Lydia	02234101	
4	LeBoufch Sylvie	02234232	
5	BOUTIER Nicole	02234009	
6	HERVIEU Regine	02234237	
7	GESRET Suzanne	02234321	
8			

\* contrôle licences sur le fichier excel fourni par la Ligue Bretagne. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

Si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité Régional de Bretagne

### DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence
SENE Nelly	02901975

### ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence
LARREUR Yvon	02900006

**En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)**

**En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48 h, au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.**

### Commission du Comité Régional Bretagne PJP - Championnat régional des Clubs

Président :	CD35	Joseph DERENNES	06 37 02 97 23 - j.derennes@petanque.fr
Suppléants :	CD29	Patrice NÉDÉLEC	06 98 86 49 43 - nedelec.patrice29@free.fr
	CD56	Régis STEPHANT	06 85 61 743 38 - postmaster@petanque-morbihan
	CD22	Étienne SYMONEAUX	06 74 49 29 73 - etienne.symoneaux@gmail.com



**A** Club de : TRÉNEUVEN **A**

**B** Club de : LAMBALLE 2 **B**

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	CALVAR Caroline	13	2-0
2	Gourlay Lenaig	13	2-0
3	MONVOISIN Kaïne	13	2-0
4	Poulichet Hélène	13	2-0
Sous TOTAL PTS >		8	

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	BOUTIER Nicole	5	0-2
2	HERVIOU Régine	12	0-2
3	HELLIO Lydia	12	0-2
4	le Boufch Sylvie	9	0-2
Sous TOTAL PTS >		0	

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	CALVAR Caroline	8	4-0
2	Poulichet Hélène		
1	Gourlay Lenaig	13	4-0
2	HUIBAN Guennole		
Joueuse remplacée n° 1 :			
Joueuse remplaçante n° 1 :			
Joueuse remplacée n° 2 :			
Joueuse remplaçante n° 2 :			
Sous TOTAL PTS >		4	

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	BOUTIER Nicole	13	0-4
2	le Boufch Sylvie		
1	HELLIO Lydia	7	0-4
2	HERVIOU Régine		
Joueuse remplacée n° 1 :			
Joueuse remplaçante n° 1 :			
Joueuse remplacée n° 2 :			
Joueuse remplaçante n° 2 :			
Sous TOTAL PTS >		4	

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	Poulichet Hélène	4	0-0
2	MONVOISIN Kaïne		
3	Gourlay LENA		
Joueuse remplacée n° 1 :			
Joueuse remplaçante n° 1 :			

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	HERVIOU Régine	13	0-4
2	le Boufch Sylvie		
3	HELLIO Lydia		
Joueuse remplacée n° 1 :			
Joueuse remplaçante n° 1 :			

TIR de PRÉCISION			
1	CALVAR CAROLINE	12	4-0
Sous TOTAL PTS >		4	

TIR de PRÉCISION			
1	BOUTIER Nicole	11	0-4
Sous TOTAL PTS >		4	

Équipe > **A** TOTAL GÉNÉRAL PTS > 16

Équipe > **B** TOTAL GÉNÉRAL PTS > 8

Gagnante : Equipe n° A du Club de Tréneven Match Nul   
 Perdante : Equipe n° B du Club de Lamballe 2

Signature Capitaine Equipe A [Signature] Signature de l'Arbitre [Signature] Signature Capitaine Equipe B [Signature]

**Réserves :**

**En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)**  
 En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé dans les 48 heures au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée

Dès le lendemain, le club organisateur adresse par courrier les feuilles de matches au référent CRC-F, à savoir :  
 Patrice NEDELEC - 2, rue Léon Blum - 29150 CHATEAULIN



Championnat Régional Féminin par Équipe des Clubs  
FEUILLE de MATCH - TIR de PRÉCISION



FFBPP - Ligue de Bretagne - Comité 22 PIP	Atelier 1		Atelier 2			Atelier 3			Atelier 4			Atelier 5				
	Boule cible seule		Boule cible derrière le but			Boule cible entre 2 boules			Boule cible à la sautée			But seul				
Division: CRC FÉMININ																
Groupe: A	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m
Date: 16/09/2018	3	3	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0
Lieu: LÉ HÉLÈCE-KERHUVON	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0
A Club: TRÉNEUVEN	5 pts = Carreau		5 pts = Carreau			5 pts = Carreau			5 pts = Carreau			5 pts = Carreau				
B Club: LANBALLE	3 pts = boule sortie 1 pt = boule touchée 0 pt = ble manquée		3 pts = boule sortie 1 pt = boule touchée 0 pt = ble manquée			3 pts = boule sortie 1 pt = boule touchée 0 pt = ble manquée			3 pts = boule sortie 1 pt = boule touchée 0 pt = ble manquée			3 pts = boule sortie 1 pt = boule touchée 0 pt = ble manquée				
Club	Total		Total			Total			Total			Total				
A Joueuse: CALVAR caroline	12		12			12			12			12				
B Joueuse: BOUTIER Nicole	11		11			11			11			11				
<p><b>Résumé du déroulement du tir de précision</b> L'ordre de passage est fait par tirage au sort (pièce). La joueuse qui gagne le toast choisi si elle commence ou non le tir. Chaque joueuse tire une boule par atelier / atelier de 1 à 5 (soit 4 boules par atelier et donc 20 boules au total de l'épreuve). Les joueuses tirent l'une après l'autre depuis la figure 1 à 6 mètres, jusqu'à la figure 5 à 9 mètres. La joueuse a 30 secondes par boule. Le tir sera considéré comme valable si l'impact est dans le cercle de tir de 1 m. Si le cercle est mordu, le tir est considéré comme nul. La boule cible doit être touchée en première. Boules cibles &amp; obstacles : Ø 74 mm, 700 gr, lisses Cibles de couleur claire, obstacles de couleur foncée. But cible &amp; obstacle : Ø 30 mm, 10 gr, en buis et clairs.</p>																
Attribution des points - Ateliers / Figures 1-2-3 - 4																
5 pts	La boule cible sort du cercle et la boule de tir reste dans le cercle															
3 pts	La boule cible et la boule de tir sortent du cercle															
1 pts	La boule cible touchée reste dans le cercle <b>Si un obstacle bouge au retour, boule noire touchée après que la boule cible a été frappée</b>															
0 pt	Impact hors du cercle de tir, non respect du cercle de lancer															
Attribution des points - Atelier / Figure 5																
5 pts	But sorti du cercle de tir															
3 pts	But touché : le but est considéré comme frappé s'il quitte son logement initial															
0 pt	But non touché et/ou impact hors du cercle de tir et/ou non respect du cercle de lancer															

1



**Feuille de Match****Championnat Régional Féminin  
par Équipe des Clubs - Bretagne**Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP  
13, rue Trigrance - 13002 MARSEILLELigue Bretagne Pétanque & Jeu Provençal  
2, rue Jean-Claude Jegat - 56300 PONTIVY**Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette, Triplette & Tir = 4 pts**

FFPJP - Ligue de Bretagne

Division :

CRC FÉMININ

Groupe :

A

Date : 16/09/2018

Lieu : LE RELEC-KERHUON

**A** Equipe n° :

Club : PLOEREN

**CAPITAINE / COACH**

NOM + Prénom	n° licence
VAUX Nathalie	05610430

**B** Equipe n° :

Club : LANNION

**CAPITAINE / COACH**

NOM + Prénom	n° licence
NAUZAÏE Angélique	03507111

**A Composition Equipe A**

NOM + Prénom	n° licence	*
DAGAUD Annick	03507798	
VINCENT Rébecca	05604075	
MALGOGNE Laurence	03503127	
MALHERBE Sophie	05610280	
LEPELETIER Barbara	05666024	
VAUX Nathalie	05610430	

**B Composition Equipe B**

NOM + Prénom	n° licence	*
Riery carole	02270078	
Prigentophilie	02220122	
naugaize lawine	03507109	
Prigent Nathalie	02247002	
naugaize angélique	03507111	

\* contrôle licences sur le fichier excel fourni par la Ligue Bretagne. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

\* Si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité Régional de Bretagne

**DÉLÉGUÉ**

NOM + Prénom	n° licence
SENE Nelly	02901975

**ARBITRE**

NOM + Prénom	n° licence
LARREUR Yvon	02900006

**En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)**

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48 H. au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

**Commission du Comité Régional Bretagne PJP - Championnat régional des Clubs**

Président :	CD35	Joseph DERENNES	06 37 02 97 23 - j.derennes@petanque.fr
Suppléants :	CD29	Patrice NÉDÉLEC	06 98 86 49 43 - nedelec.patrice29@free.fr
	CD56	Régis STEPHANT	06 85 61 743 38 - postmaster@petanque-morbihan
	CD22	Étienne SYMONEAUX	06 74 49 29 73 - etienne.symoneaux@gmail.com



**A** Club de: PLOËREN **A**

**B** Club de: LANNION **B**

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	MALHERBE Sophie	13	2-0
2	LEPELETIER Barbara	10	0-0
3	MALGOGNE Laurence	5	0-0
4	VINCENT Françoise	9	0-0
Sous TOTAL PTS >			2

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	Prigent Nathalie	11	0-0
2	Maugéze Angélique	13	0-2
3	Prigent Ophélie	13	0-2
4	Maugéze Laure	13	0-2
Sous TOTAL PTS >			6

10

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	MALHERBE Sophie	13	4-0
2	MALGOGNE Laurence		
1	LEPELETIER Barbara	3	4-0
2	DAGAUD Annick		
Joueuse remplacée n° 1 :			
Joueuse remplaçante n° 1 :			
Joueuse remplacée n° 2 :			
Joueuse remplaçante n° 2 :			
Sous TOTAL PTS >			4

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	Thierry Corole	8	0-0
2	Prigent Ophélie		
1	Maugéze Laure	13	0-4
2	Maugéze Angélique		
Joueuse remplacée n° 1 : Thierry Corole			
Joueuse remplaçante n° 1 : Prigent Nathalie			
Joueuse remplacée n° 2 :			
Joueuse remplaçante n° 2 :			
Sous TOTAL PTS >			4

5

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	LEPELETIER Barbara		
2	MALHERBE Sophie	6	0-0
3	MALGOGNE Laurence		
Joueuse remplacée n° 1 : MALHERBE SOPHIE			
Joueuse remplaçante n° 1 : DAGAUD ANNICK			

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	Prigent Ophélie		
2	Maugéze Angélique		0-4
3	Prigent Nathalie	13	
Joueuse remplacée n° 1 :			
Joueuse remplaçante n° 1 :			

TIR de PRÉCISION			
1	VINCENT Françoise	18	0-0
Sous TOTAL PTS >			0


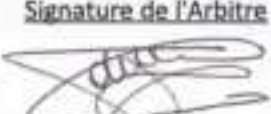

TIR de PRÉCISION			
1	Maugéze Laure	25	0-4
Sous TOTAL PTS >			8

Équipe > **A** TOTAL GÉNÉRAL PTS > 6

Équipe > **B** TOTAL GÉNÉRAL PTS > 18

Gagnante : Equipe B n° \_\_\_\_\_ du Club de LANNION  
 Perdante : Equipe A n° \_\_\_\_\_ du Club de PLOËREN

Match Nul

Signature Capitaine Equipe A  Signature de l'Arbitre  Signature Capitaine Equipe B 

Réserves :

**En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)**

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé dans les 48 heures au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée

Dès le lendemain, le club organisateur adresse par courrier les feuilles de matches au référent CRC-F, à savoir :

Patrice NEDELEC - 2, rue Léon Blum - 29150 CHATEAULIN





Championnat Régional Féminin par Équipe des Clubs  
FEUILLE de MATCH - TIR de PRÉCISION



FFBB - Ligue de Bretagne - Comité 22 PJP		Atelier 1			Atelier 2			Atelier 3			Atelier 4			Atelier 5		
Division: C.R.C FÉMININ		Boule cible seule			Boule cible derrière le but			Boule cible entre 2 boules			Boule cible à la sautée			But seul		
Groupe: A																
Date: 16/05/2018		6 m 7 m 8 m 9 m			6 m 7 m 8 m 9 m			6 m 7 m 8 m 9 m			6 m 7 m 8 m 9 m			6 m 7 m 8 m 9 m		
Lieu: LE BÉCÉLQ - KÉRUON		0 0 3 0			3 3 3 0			0 0 3 0			3 0 0 0			0 0 0 0		
A Club: PLOËREN		3 5 0 5			3 0 0 3			1 0 0 0			0 0 0 0			0 5 0 0		
B Club: LANUVION		5 pts = Carreau 3 pts = boule sortie 1 pt = boule touchée 0 pt = bille manquée			5 pts = Carreau 3 pts = boule sortie 1 pt = boule touchée 0 pt = bille manquée			5 pts = Carreau 3 pts = boule sortie 1 pt = boule touchée 0 pt = bille manquée			5 pts = Carreau 3 pts = boule sortie 1 pt = boule touchée 0 pt = bille manquée			5 pts = but sorti 3 pts = but touché 0 pt = but manqué		
Club		Total			Total			Total			Total			Total		
A Joueuse: VINCENT Florence		18			18			18			18			18		
B Joueuse: MAUZOÏZE Iovine		25			25			25			25			25		
<p><b>Résumé du déroulement du tir de précision</b> L'ordre de passage est fait par tirage au sort (pièce). La joueuse qui gagne le toast choisi si elle commence ou non le tir. Chaque joueuse tire une boule par distance / atelier de 1 à 5 (soit 4 boules par atelier et donc 20 boules au total de l'épreuve). Les joueuses tirent l'une après l'autre depuis la figure 1 à 6 mètres, jusqu'à la figure 5 à 9 mètres. La joueuse a 30 secondes par boule. Le tir sera considéré comme valable si l'impact est dans le cercle de tir de 1 m. Si le cercle est mordu, le tir est considéré comme nul. La boule cible doit être touchée en première. Boules cibles &amp; obstacles : Ø 74 mm, 700 gr, lisses Cibles de couleur claire, obstacles de couleur foncée. But cible &amp; obstacle : Ø 30 mm, 10 gr, en bois et clairs.</p>																
Attribution des points - Ateliers / Figures 1-2-3 - 4																
5 pts				La boule cible sort du cercle et la boule de tir reste dans le cercle				Aucun obstacle ne doit bouger				Aucun obstacle ne doit bouger				
3 pts				La boule cible et la boule de tir sortent du cercle				Aucun obstacle ne doit bouger				Aucun obstacle ne doit bouger				
1 pts				La boule cible touchée reste dans le cercle				Si un obstacle bouge au retour, boule noire touchée après que la boule cible a été frappée				Obstacle touché en premier				
0 pt				Impact hors du cercle de tir, non respect du cercle de lancer				Obstacle touché en premier				Obstacle touché en premier				
Attribution des points - Atelier / Figure 5																
5 pts				But sorti du cercle de tir												
3 pts				But touché : le but est considéré comme frappé s'il quitte son logement initial												
0 pt				But non touché et/ou impact hors du cercle de tir et/ou non respect du cercle de lancer												